

# Parlement de la Région Wallonne

10/01/2006

## Problèmes rencontrés par les exploitants d'abattoirs de volailles

### Question orale au Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

**Auteur(s):** Dimitri FOURNY

Réf. Doc. Parl.: crac N° 72

M. Dimitri Fourny (cdH)

Il semble que les exploitants d'abattoirs de volailles soient confrontés à des difficultés suite aux exigences administratives et sanitaires imposées par les pouvoirs publics. Les conditions d'exploitation étant identiques pour les grands comme pour les petits abattoirs, les petites installations sont souvent contraintes à la fermeture car les travaux nécessaires pour se conformer à ces exigences s'avèrent trop coûteux.

Ces fermetures bousculent toute l'organisation des sous-régions. Les abattages doivent être délocalisés vers de plus grandes entreprises et impliquent des frais de transport plus importants. Ceci constitue un problème supplémentaire pour un secteur qui a souffert encore récemment des conséquences de la grippe aviaire.

Aussi, M. le Ministre, au-delà des normes sanitaires qui relèvent du pouvoir fédéral et de l'AFSCA, j'aimerais connaître les mesures que peut prendre la Région wallonne pour éviter la disparition de ces installations.

### **REPONSE**

M. Benoît Lutgen, Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme.

Les difficultés rencontrées par ces abattoirs concernent essentiellement l'abattage pour les particuliers qui constitue une part importante de leur activité. Cette clientèle déserte ces abattoirs suite aux récentes mesures prises par l'AFSCA sur le plan sanitaire.

La situation est d'autant plus déplorable que l'on assiste à l'effet inverse escompté à l'origine, à savoir l'augmentation des abattages clandestins.

J'ai donc demandé la réalisation d'une étude comparative des coûts de contrôle et des mesures sanitaires entre abattoirs belges et français afin de présenter un argumentaire auprès de l'AFSCA, de même qu'une étude destinée à identifier les difficultés des abattoirs de volailles.

L'AFSCA elle-même a demandé à la Filière avicole de représenter le secteur et de soumettre des propositions en vue d'assouplir les modalités de contrôle.

Je suis persuadé que ces modalités peuvent être adaptées sans mettre en danger la sécurité sanitaire du secteur.

Je voudrais faire remarquer que l'attitude de l'AFSCA a fortement évolué. Je suis moi-même

beaucoup intervenu pour l'inciter à faire preuve de plus de pédagogie.

Parallèlement, le soutien octroyé à la Filière avicole et cunicole wallonne (FACW) vise à promouvoir ces secteurs en Région wallonne.

Actuellement, la réglementation et la reconnaissance de filières de qualité différenciée sont en voie de finalisation et permettront ainsi aux producteurs concernés l'accès aux aides du Fonds d'investissement agricole (FIA).

Votre intervention met toutefois en évidence la fragilité de la filière. J'ai donc chargé l'administration de réaliser un état de lieux afin de développer les outils de travail pour renforcer le secteur.

#### M. le Président

Je remercie le Ministre d'avoir répondu à une question relevant de l'agriculture dans notre Commission consacrée à l'environnement.

#### M. Dimitri Fourny (cdH)

Je sais qu'il est toujours difficile d'agir dans ce domaine vu la répartition des compétences aux niveaux fédéral et régional. Je remercie le Ministre pour ses actions menées en faveur du secteur afin de mieux l'épauler.